

SYNTHESE DES JOURNEES DE FORMATION

Public

Bénévoles ou salariés d'une association souhaitant obtenir des outils relatifs à l'enseignement du français aux migrants

Objectifs

- Connaître les publics en difficulté linguistique : alphabétisation, illettrisme, FLE
- Développer ses compétences de formateur bénévole dans l'accompagnement et la formation des migrants : approche des méthodes, outils, démarches pédagogiques, techniques d'animation...
- Savoir construire une progression pédagogique, élaborer une séquence pédagogique, animer une séance

Programme de la formation

- Typologie des publics (FLE-public alpha)
- Posture du formateur adaptée aux visées sociales et professionnelles des apprenants
- Le Cadre Européen Commun de Référence des Langues
- Analyse des compétences langagières à acquérir en fonction des besoins des apprenants
- Sélection et création de supports en fonction des objectifs identifiés
- Conception de fiches pédagogiques
- Présentation d'activités de découverte, de systématisation et d'appropriation
- Mise en pratique de séquences co-construites
- Techniques d'animation
- Gestion de l'hétérogénéité au regard des compétences orales et écrites

BILAN QUALITATIF ET QUANTITATIF

13 participants

18 heures de formation sur six soirées de 3h

10 associations de 6 départements représentés (75, 78, 92, 94, 77, 93)

Evaluation orale et bilan individuel écrit effectués en fin de formation

11 évaluations recueillies, 94% de satisfaction (voir détail évaluation en fin de compte rendu)

Soutien

Cette formation a été réalisée grâce au soutien du Conseil Régional d'Ile de France et de la Ville de Paris.

Présentation de la formatrice :

Virginie Minh Deprat est co-fondatrice de L'Île aux Langues, association qui a pour vocation l'apprentissage et la transmission de la langue française comme vecteur d'autonomisation et d'inclusion sociale, économique, culturelle et citoyenne. L'association propose des cours de français pour adultes, des ressources (la Mallette santé, les carnets J'apprends le français à la BNF, au musée Cernuschi) et des formations de formateurs. Virginie Minh Deprat est responsable pédagogique, formatrice et formatrice de formateurs.

I - La typologie des publics

1. Les activités brise-glace et introduction

Les participants forment des groupes de trois et sont invités à discuter de leur engagement (depuis combien de temps sont-ils bénévoles ? dans quelle structure ?), puis des publics apprenants rencontrés (scolarisé/pas scolarisé, communiquant en français, pays d'origine, vivant en France depuis combien de temps, homme/femme, âge, assiduité, travail formel/informel, visée socioprofessionnelle/projets, famille/isolé). Chaque groupe se donne un nom d'équipe : les 4000 marches, Capitaine Flamme, Partage Puissance Plus et La ruche !

Les consignes et le déroulement de cette activité sont transposables dans les ateliers qu'animent les participants. Lors de cette activité de présentation, **la mise en abîme est constante**, la formatrice nous met en situation d'apprenant pour bien intégrer les codes de l'atelier de présentation. Cette activité permet à chaque participant d'exprimer ses attentes et ses besoins.

Mise en abîme : Que faire quand un participant/apprenant arrive en retard ? On accompagne et accueille la personne avec bienveillance en lui demandant en aparté comment il s'appelle et en lui disant de s'excuser pour son retard : ainsi l'apprenant ne se sent pas stigmatisé, et apprendra à s'excuser pour son retard si cela lui arrive dans d'autres situations ou à d'autres RDV.

Une des difficultés (et richesse !) : l'hétérogénéité. Comment faire face à l'hétérogénéité ?

L'homogénéité n'existe pas : les niveaux de motivation et de disponibilité des apprenants sont différents.

Par exemple, dans chaque groupe il y a toujours une personne qui a un niveau plus élevé, qui est plus à l'aise à l'oral. Il faut éviter que cette personne s'ennuie donc soit on la change de groupe (si c'est possible), soit on la fait travailler sur une autre compétence (la compétence écrite par exemple). Il faut lui donner des responsabilités et d'autres activités.

Objectif : Niveau basique A1 du CECR : se présenter et présenter autrui. Nom/prénom, je viens de.../âge/il y a.../numéroté/

Il est important de donner la réponse avec un choix multiple. Il faut faire écouter pour que la personne puisse répéter. Avec grands débutants on préconise la forme sujet+verbe « il s'appelle comment ? » plutôt que « comment s'appelle t-il ? ».

On peut aussi donner le choix entre une réponse simple et une réponse absurde, ce qui sera plus simple pour la personne qui débute.

Il est important de parler lentement, et de faire écouter les apprenants.

La mémorisation : il existe différentes techniques de mémorisation. On peut utiliser les analogies, en faisant référence aux nombres, mois, stations de métro, jours de la semaine... cela permet d'avoir une première catégorisation, d'avoir des repères ; sans catégorie on ne peut pas mémoriser !

On peut utiliser aussi des couleurs. Le geste est également très important, exploiter les événements quotidiens (par exemple, une personne qui arrive en retard).

Plus on diversifie les codes, plus on donne les moyens de les mémoriser : chaque apprenant s'approprie le code qui lui convient. Geste, couleur, etc.

Constituer des groupes selon les visées, attentes et besoins des apprenants en termes de compréhension et production orales et écrites, et en prenant en compte notamment la visée socioprofessionnelle.

Méthodologie d'enseignement du français aux migrants

Animée par Virginie Minh DEPRAT, responsable pédagogique à l'association L'Île aux Langues

13, 14, 20, 21, 27 et 28 février 2018

2. Les différents publics

La formatrice invite les participants à s'interroger sur les différents publics. Il est très important de distinguer les publics FLE des publics non-lecteurs, non-scripteurs (alpha). Les tests de positionnement ou évaluations initiales en début de session sont essentiels pour connaître les différents profils.

Français Langue Etrangère (FLE) : le FLE est l'enseignement du français à des non francophones. Les apprenants en FLE ont été scolarisés antérieurement dans leur pays d'origine.

Alphabétisation : l'alphabétisation est l'enseignement des compétences de base (notamment la lecture et l'écriture) à un public adulte. Ce public a été peu scolarisé voire jamais (moins de 5 ans). Il n'a donc quasiment jamais assimilé de code écrit. Par conséquent, il faut adapter l'apprentissage et les termes utilisés (ainsi, se référer à la « grammaire » n'est pas pertinent).

Recommandation : être vigilant à ne pas reprendre le modèle scolaire pour enseigner à des personnes non-lectrices, non-scriptrices. Il peut être intéressant de partir des connaissances et acquis de la personne pour enseigner les concepts (ex. : « comment avez-vous préparé ce plat dont vous me parlez ? »).

Illettrisme : « on parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en langue française, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante » ([ANLCI](#)). Il s'agit donc pour ces personnes de renouer avec la culture de l'écrit. Certains signaux peuvent alerter pour repérer les cas d'illettrisme : les personnes illettrées peuvent avoir recours à de nombreuses stratégies de contournement pour ne pas avoir à écrire (« je ne peux pas écrire », « j'ai oublié mes lunettes »...).

Il est très difficile de juger de l'illettrisme d'une personne sa langue maternelle. Il y a des cours spécifiques pour des personnes en situation d'illettrisme dans les Greta, Afpa : on parle de remises à niveau. Eventuellement, on pourrait utiliser les mêmes méthodes d'enseignement du français à des personnes en situation d'illettrisme et des personnes FLE dont la langue maternelle est éloignée du français.

Français Langue d'Intégration (FLI) : à travers la démarche « Français langue d'intégration », il s'agit de donner aux personnes nouvellement arrivées en France, ou à celles qui sont présentes depuis longtemps mais n'ont pas eu l'occasion de faire un tel apprentissage ou enfin celles qui sont candidates à la nationalité française, tous les atouts pour favoriser leur intégration professionnelle, sociale et culturelle. Aujourd'hui, l'accent est mis sur l'assimilation des codes culturels et des valeurs de la République.

Français Langue Seconde (FLS) : le FLS est pratiqué par des étrangers dont la langue maternelle n'est pas le français mais auxquels le français doit permettre, non seulement de communiquer avec autrui, mais aussi de suivre des cours.

3. La posture du formateur

Le formateur doit toujours être dans la **bienveillance** et le **non jugement**. A travers l'enseignement du français, le formateur apporte des repères sur la société d'accueil en ouvrant sur un dialogue interculturel. Les concepts de "tolérance", "respect", "politesse" renvoient à des représentations différentes selon les pays. Il est préférable de demander aux personnes comment se dit ou se passe les choses chez elle, d'engager un dialogue qui permet de dire comment les choses se déroulent ici.

La posture du formateur s'adapte aux **besoins des apprenants**. La question du vouvoiement est souvent présente : doit-on tutoyer ou vouvoyer les personnes ? Il n'y a pas de réponse définitive, mais il peut être bénéfique pour elles, qu'elles s'adaptent et s'habituent à un langage "formel" qui pourra leur être utile dans leurs démarches quotidiennes.

Le formateur essaie de connaître les besoins et les **objectifs des apprenants** : une visée professionnelle, une visée sociale... Pour cela une grille d'évaluation peut être utilisée. Recherche d'emploi, dans quel secteur ? Quel métier auparavant ? Ces éléments vont permettre de travailler sur des supports adaptés qui feront sens pour la personne et lui apporteront des connaissances applicables immédiatement. Les supports de cours vont donc différer selon les besoins des uns et des autres, les apprenants doivent être regroupés selon leurs objectifs.

Définir les règles ensemble : comment traiter les retards ? Les téléphones qui sonnent ? Les fatigues des personnes ? Pour toutes ces situations, il est bon d'en discuter et de construire les règles ensemble. Dans ces situations, les dérives deviennent très ponctuelles et font l'objet de mises en situation ludiques.

4. Le Cadre Européen Commun de Référence des Langues (CECRL)

Objectifs : poser un cadre sur des compétences linguistiques. Difficulté : attention aux nuances dans les définitions. La formatrice propose une activité qui permet, en équipe, de s'appropriier plus facilement cet outil essentiel et utilisé dans la plupart des manuels. A partir d'une définition, il faut trouver de quel niveau il s'agit. Ces descriptifs aident surtout à sélectionner des manuels, à préparer des cours.

A1.1

L'apprenant / utilisateur de A1.1 peut comprendre quelques expressions familières et quotidiennes utilisées dans des situations de communication très récurrentes ainsi que des énoncés très simples visant à satisfaire certains besoins concrets de la vie sociale. Il peut en utiliser certains. Peut s'identifier et répondre à des questions concernant, par exemple, sa nationalité, son âge, son état civil, sa profession, son lieu d'habitation, ... et, éventuellement, poser lui-même des questions de ce type à quelqu'un de non totalement inconnu ou dans une interaction administrative ou de service prévisible. Peut participer à une interaction ordinaire, au moins partiellement, au moyen d'énoncés simples (centrés sur un ou deux mots), en ayant aussi recours à sa langue première ou à d'autres langues acquises, si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif et bienveillant.

A1

Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

A2

Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

B1

Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

B2

Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

C1

Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

C2

Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.

Retrouver chaque niveau CECR.

Quels sont les objectifs en :

Compréhension Orale (CO)

Production Orale (PO)

Compréhension Ecrite (CE)

Production Ecrite (PE)

L'apprentissage naturel d'une langue se fait dans l'ordre : CO / PO / CE / PE. Une langue étrangère devrait être apprise dans ce sens. Il y a une exception pour les langues romanes : on peut parfois comprendre certains textes officiels avant de parler la langue.

L'apprentissage de l'oral et l'écrit peuvent se faire en parallèle. L'écrit et le l'oral sont 2 « langues » différentes, l'écrit authentique n'étant pas la transcription écrite de la communication orale.

L'essentiel est de débiter par la compréhension et non par la production.

Le 1^{er} niveau écrit des personnes qui ont été scolarisés dans leur pays d'origine est le niveau A1.

Le niveau A1.1 est un niveau destiné aux personnes non ou peu scolarisées en amont du niveau A1.

Méthodologie d'enseignement du français aux migrants

Animée par Virginie Minh DEPRAT, responsable pédagogique à l'association L'île aux Langues

13, 14, 20, 21, 27 et 28 février 2018

Il faut dissocier ces compétences pour répondre aux besoins.

C'est en fonction de ces besoins et du niveau dans le cadre européen que le formateur peut construire son atelier et les contenus pédagogiques.

Quelques repères sur les diplômes et tests de langue :

Le Diplôme Initial de Langue Française (DILF) valide le niveau A1.1.

Le Diplôme d'Etude de Langue Française (DELF) valide les niveaux A1, A2, B1 et B2.

Le Diplôme Approfondi de la Langue Française (DALF) valide les niveaux C1 et C2.

Le Diplôme de Compétence en Langue (DCL) évalue les compétences langagières dans une situation proche de la réalité de travail.

Pour valider un niveau, il faut avoir la moyenne (il faut avoir 50/100)

Les Test d'Evaluation du Français (TEF) et Test de Compétence en Français (TCF) sont des quiz (même principe que le toefl).

Le seul moyen de valider le niveau oral c'est d'aller dans un centre FLI pour passer le test oral, mais c'est un coût.

5. Analyse des compétences langagières à acquérir en fonction des besoins

La posture du formateur doit être adaptée aux visées sociales et professionnelles des apprenants :

Quels sont les objectifs immédiats de la personne ?

Quels sont les objectifs atteignables à court et moyen terme ?

Par exemple, les Ateliers Sociolinguistiques (ASL) est une méthodologie d'enseignement à progression en spirale (à l'inverse d'un cours qui a une progression linéaire), centrée sur des thématiques à visée sociale, parentale, professionnelle, etc. On regroupe des apprenants ayant les mêmes visées. On peut par exemple organiser un atelier sur la poste, avec une sortie concrète à la poste. On peut aussi faire venir des intervenants extérieurs sur une session de cours.

Une autre spécificité des ASL est l'utilisation de supports authentiques. Vous pouvez consulter la page web de l'association Radya, qui est spécialisée sur l'ASL : www.aslweb.fr qui regroupe de nombreux documents authentiques.

On parle de documents semi-authentiques, quand on fabrique des supports basés sur l'expérience de la vie quotidienne (par exemple, un support audio avec un dialogue patient/médecin, etc.).

Concernant la visée professionnelle des apprenants, on peut utiliser les fiches le Répertoire Officiel des Métiers et des Emplois (fiches ROME). Il est important également de travailler sur le registre de langue, sur le français au travail (vouvoiement, lettres administratives, pôle emploi, etc.). On peut également utiliser les vidéos de l'ONISEP.

Il est impératif de connaître les objectifs pédagogiques et langagiers visés pour définir un programme et une progression.

II- Préparation d'une séquence pédagogique

1. Sélection et création de supports en fonction des objectifs identifiés

La formatrice propose de regarder les sommaires des manuels. Pour les publics qui n'ont pas été scolarisés, il est plus difficile de trouver des manuels adaptés. Les publics scolarisés ont appris à apprendre : c'est une compétence à part.

On vise d'abord un public et visée sociale et professionnelle, et enfin la thématique, et les objectifs qui en découlent. Les sommaires peuvent servir de trame pour construire une séquence pédagogique et une progression, en fonction des niveaux des apprenants.

On distingue plusieurs objectifs :

Les **Objectifs communicatifs** (qui peuvent être appelés fonctionnels, communicationnels ou encore les « savoir-faire » dans certains manuels) : ce sont toujours des verbes d'action à l'infinitif.

Les **Objectifs linguistiques** : grammaire, syntaxe, conjugaison, phonétique. Il faut éviter de faire de la phonétique hors contexte : l'idée c'est d'aider les apprenants à mémoriser par analogie et catégorisation et le meilleur moyen pour cela c'est d'utiliser l'affect, l'émotion, le mouvement, l'humour.

Les personnes non scolarisées vont rarement demander « pourquoi cette règle existe-t-elle ? », à l'inverse les personnes scolarisées vont souvent demander pourquoi. Il faut éviter d'utiliser l'étymologie comme explication avec les apprenants. Ça peut aider les publics de langue romane (car certains mots ont une étymologie très proche) ou certains publics en situation d'illettrisme.

Objectif lexical : vocabulaire. Il faut éviter de faire apprendre des listes de vocabulaire hors contexte, mais toujours de les relier à une situation concrète et aider les apprenants à mémoriser et à se constituer un corpus de mots.

Objectif phonétique : liste des phonèmes (un son). On peut associer les sons à des gestes (par exemple, montrer le mouvement de la bouche pour chaque son, demander aux apprenants de s'entraîner devant un miroir, etc.). Mais il faut éviter de faire plus de 15 minutes de phonétique décontextualisée.

Objectif socio-interculturel : cet objectif correspond à la découverte des codes culturels et sociaux en France, à l'utilisation de différents niveaux de langue (quand est-ce qu'on utilise le français formel/informel par exemple). Il s'agit aussi de croiser les données, en demandant aux apprenants quels sont les codes sociaux et culturels dans leur pays. Les apprenants apprécient toujours d'expliquer comment se passent les choses dans leur pays d'origine.

Beaucoup de gens pensent que ne pas conjuguer un verbe est plus simple à comprendre, mais cela n'aide pas les apprenants. Il faut leur parler lentement mais normalement.

Dans les codes sociaux et culturels, le non-verbal joue aussi un grand rôle. L'anthropologue Edward T. Hall a exploré ces questions dans ses ouvrages « La dimension cachée » (sur l'espace et la proxémie, distance entre les personnes et catégories sociales), « La danse de la vie » (le rapport au temps) et « Le langage silencieux » (non verbal/interculturel).

Dans l'idéal il faudrait traiter et croiser les 5 objectifs dans chaque cours. La difficulté c'est qu'il faut les combiner aux 4 compétences (CO, PO, CE, PE).

L'idée est de construire une progression adaptée à un niveau défini préalablement. Cette progression doit préciser les objectifs pédagogiques visés, ainsi que les compétences langagières travaillées.

Quelques conseils :

- Trouver une thématique adaptée à la visée des apprenants
- Distinguer les compétences langagières à travailler
- Commencer par de **la compréhension orale**

La visée est définie en fonction des besoins. Une visée ce n'est pas lire/écrire. Il faut savoir dans quelles situations la personne a besoin d'écrire. Par exemple, si le besoin est de savoir remplir un formulaire, il faut choisir un formulaire intéressant pour la personne.

Pour travailler la compréhension orale, on a plusieurs possibilités :

- **Sélectionner un support non authentique** qui existe déjà (par exemple les mp3 des manuels – 2 écoles : on prend des prénoms français, on prend des prénoms auxquels ils peuvent s'identifier ; ou sinon on peut choisir des prénoms universels).
- Par exemple, on peut travailler sur comprendre une annonce publique : c'est un des objectifs du niveau A1.
- **Supports authentiques** : voir le site « gabfle.blogspot.fr » pour trouver des dialogues authentiques.
- **Semi-authentiques** : imitation du réel, on peut retranscrire les dialogues, les rejouer et les

enregistrer à l'aide d'un dictaphone ou d'un smartphone.

Quelques ressources à utiliser:

- Pour les vidéos, voir la collection « Enseigner le français avec TV5 Monde » (<http://enseigner.tv5monde.com/>) et « Apprendre le français avec TV5 Monde » (<http://apprendre.tv5monde.com/>). Certaines vidéos sont téléchargeables.
- Sur RFI, on trouve aussi des reportages radio (mais plutôt pour un niveau élevé).
- Bonjour de France : on trouve une vidéo karakoé

Pour faire comprendre les différents registres et niveaux de langue, on peut utiliser le système des étoiles:

Question ouverte

*(familier, courant) sujet verbe question (où, comment, quand, quel + nom)

Exemple : tu habites où ?

**question + est-ce que + sujet + verbe : où est-ce que tu habites ?

***où habitez-vous ? Question + verbe + sujet (vouvoisement)

**** est-ce que vous pourriez vous présenter ? (conditionnel)

On utilise la conjugaison à l'écrit comme à l'oral : c'est naturel de savoir conjuguer à l'oral mais il faut répéter.

« J'ai deux enfants » : on peut travailler le verbe avoir, les chiffres, etc.

« J'ai/je n'ai pas » : avec avoir on peut commencer par l'âge ou par soif, faim, froid, chaud, mal.

Si on fait la négation, avec enfants il faut ajouter « de » (quantité zéro, donc c'est plus compliqué).

On travaille aussi les prépositions « au, aux, à, chez le ». On peut imaginer une activité ludique où on attribue une étiquette avec une des prépositions à 4 apprenants et on demande au reste du groupe de rejoindre la personne référence selon les phrases proposées.

2. Conception de fiches pédagogiques

Cf. fiche pédagogique type contenue dans le [Guide du bénévole pour l'alphabétisation](#), publication Tous Bénévoles, 2016.

La formatrice propose de préparer une fiche pédagogique simple qui va aider à animer une séance pédagogique. Ecrire dans la fiche les **objectifs** : Savoir faire (fonctionnel, communicationnel) CO/PO/CE/PE.

Quelques conseils :

- Sélectionner une thématique, le lexique approprié selon le contexte (choix du registre de langue).
- Associer les points de grammaire à travailler.
- Réflexion collective interculturelle (échanger sur les origines et les particularités de la langue de l'autre).
- Déroulé de la séquence sur plusieurs séances.
- Ne pas hésiter à se baser sur les sommaires de manuels de grands éditeurs (Didier, Clé International, PUG, Maison des langues, Hachette, Retz).

3. Création d'un support audio

La formatrice propose de créer des supports audio semi-authentiques à partir de différentes thématiques (parentalité, emploi, santé, transport).

Chaque groupe crée un support semi-authentique oral, en préparant d'abord le dialogue à l'écrit puis en s'enregistrant à l'oral.

Objectif : créer un petit dialogue par rapport à la visée, d'une ou deux minutes.

Exploitation du support : Avec les apprenants le dialogue est avant tout à écouter, il faut dans un premier temps travailler la compréhension orale. Pour exploiter ce support, il faut poser des questions de compréhension globale :

- combien de personnes parlent ?
- où cela se passe ?
- les personnes se connaissent ou ne se connaissent pas ?

Méthodologie d'enseignement du français aux migrants

Animée par Virginie Minh DEPRAT, responsable pédagogique à l'association L'île aux Langues

13, 14, 20, 21, 27 et 28 février 2018

- ils sont amis ou ils ne sont pas amis ?
- quelle est la fonction de chaque personne ?
- quel est le métier des personnes ?
- quand est-ce que cela se passe ? le soir ? le matin ?

Les apprenants, à cette étape, doivent répondre aux questions : compréhension / production orale. Il est possible d'écouter plusieurs fois le dialogue. C'est seulement par la suite, que le dialogue écrit peut être distribué. Ces étapes peuvent se décliner sur plusieurs séances.

Quelques conseils :

- Si les apprenants ne répondent pas aux questions ouvertes, s'appuyer sur des questions fermées (Réponse oui/non) et des quiz oraux.
- Si ce sont toujours les mêmes apprenants qui répondent, ils peuvent endosser le rôle d'assistant et écrire les réponses au tableau (il ne faut pas marginaliser ceux qui apprennent plus vite, pour ne pas qu'ils s'ennuient).
- Constituer un corpus audio et écrits de la vie courante (authentique et semi-authentique).

III- Techniques d'animation et de dynamisation : de l'oral vers l'écrit

La formatrice propose différentes techniques d'animation qui permettent de travailler la présentation et l'acquisition d'un nouveau vocabulaire et d'acquiescer en jouant le concept de catégorisation grammaticales. L'idée étant de ne pas expliquer, mais plutôt de montrer (faire écouter et lire) comment on dit, écrit et agit dans telle ou telle situation.

Par exemple, quand on visionne une vidéo ou quand on fait écouter un support audio, on peut faire un tour de table pour demander aux apprenants quel est le degré de difficulté pour eux, demander de le mesurer et de poser la question au voisin en adaptant les rôles (demander si la personne est médecin, professeur, ami, etc.).

Cela peut être l'occasion de travailler sur l'interculturel : Est-ce possible que deux femmes soient mariées ? Oui, c'est possible. On ne rentre pas le débat mais on demande ce qui est possible ou pas possible.

Pour les sons, trouver des moyens mnémotechniques : une chanson, des couleurs, etc. instaurer des rituels pour que les apprenants retiennent. Trouver des moyens mnémotechniques pour chaque son.

Prosodie : il est très important de travailler sur la musique de la langue, l'accent. C'est aussi important que les sons pour la compréhension : par exemple il vaut mieux une bonne prosodie et des mauvais phonèmes, que l'inverse. On demande aux apprenants de répéter la musique de la phrase « dou-dou-dou-dou ». Après, c'est beaucoup plus facile pour eux de prononcer la phrase. C'est la technique verbo-tonale.

Il faut jouer et ritualiser.

Travailler sur les sons vocaliques, c'est-à-dire les voyelles ou les voyelles avec les consonnes (les nasales par exemple) : ce sont les pieds de la table, le mot s'écroule si vous n'avez pas les sons vocaliques. On travaille sur les sons vocaliques, par exemple « ou, ou, a, é, o, en » pour « vous vous appelez comment ? ».

Il est important de partir du global vers l'unité plus petite. Partir de la compréhension globale pour descendre jusqu'aux phonèmes. On peut faire une activité sur les sons, en attribuant le son « o » et « e » à deux apprenants. On demande « qui a O ou qui a E » en prenant différents exemples.

Constituer **un corpus d'adultes**, éviter les corpus « chat, poule » etc. prendre les stations de métro, les jours de la semaine, les émotions, les prénoms, les villes, etc. Cela permet de remplir un double objectif : apprentissage et culture. Il faut toujours mettre la phonétique dans son contexte.

Le piège est de faire découvrir un son en l'écrivant : il faut d'abord travailler sur le son et après on peut l'écrire. On peut utiliser un code couleur pour bien discriminer.

Conseils pour l'écrit :

Pour les accents : au lieu de dire « aigu », « grave », etc. on prend un exemple « café », « chèvre », « fenêtre », on peut associer les gestes également.

Fiche alphabet de Minh : on numérote les voyelles, on peut s'enregistrer en lisant les chiffres et chaque voyelle correspondante. On peut demander aux apprenants de s'enregistrer pour les faire prendre conscience de leur prononciation. Cela leur permet de comprendre comment ajuster. Pour les voyelles, si les apprenants choisissent eux-mêmes des couleurs, ils mémoriseront mieux. La syllabique est importante mais avec des sons vocaliques ; cf tableau.

Idée d'animation : on peut attribuer un son à chaque apprenant « a », « f », « r », « i », « k », et leur demander de se placer pour former un mot. On demande aux autres apprenants de « lire » le mot.

A bientôt sur Slack ? 😊

Lieu ressources Tous Bénévoles

Venez préparer vos ateliers dans notre lieu ressources

Tous les mercredis de 9h30 à 17h30

A Tous Bénévoles

130 rue des poissonniers 75018 Paris

Découvrez aussi toutes les ressources présentes sur notre site internet :

[Consulter la liste des ressources disponibles](#)

[Bibliographie](#), [Sitographie](#), [Ludographie](#) et [Parcours vers l'emploi](#)

SYNTHESE DES EVALUATIONS DES PARTICIPANT(E)S

11 participant(e)s sur 13 ont rempli une grille d'évaluation de la formation

1/ Par quel moyen avez-vous été au courant de cette formation ?

- « Par la newsletter du programme AlphaB »
- « Dans le cadre de mon emploi »
- « Par l'AJAF »
- « Par l'AJAF »
- « Lettre d'informations AlphaB »
- « Communication Foyer Grenelle »
- « Par l'association où j'exerce les cours de français »
- « Internet »
- « Via internet, j'ai cherché une formation de formateurs »
- « Par mon asso Créer »
- « Internet – Tous Bénévoles »

2/Avez-vous trouvé la formation intéressante ?

100% Oui

Un point que vous avez trouvé particulièrement intéressant

- « La réflexion sur les registres de langue et les codes socio-culturels, avec toujours des idées de comment en faire un moyen d'apprentissage »
- « Des techniques d'animation tout au long de la formation »
- « La musicalité, l'apprentissage de la musicalité. Les animations, l'utilisation du téléphone. »
- « Les multiples moyens de faciliter la compréhension par les apprenants. »
- « Les trucs d'animation »
- « Typologie public, animation, moyens pédagogiques »
- « La prosodie »
- « Les exemples concrets. La générosité de l'animatrice. »
- « La conception et l'utilisation de supports semi-authentiques »
- « Tout »
- « Oui, animation, mises en abîmes, astuces, les références officielles. »

3/ Pensez-vous que cette formation vous sera utile à l'avenir ?

100% Oui

Un point que vous pensez pouvoir transférer dans vos pratiques :

- « Utiliser la répartition Compréhension orale/Production Orale, Compréhension écrite/Production écrite dans la construction d'une activité »
- « Les réponses à choix multiples lorsqu'une personne ne connaît pas la réponse. Rendre acteurs les apprenants »
- « L'utilisation des gestes, l'enregistrement des dialogues »
- « Aider à mémoriser en catégorisant »
- « Phonétique / Décoréler l'écrit de l'oral »
- « Alphabet – sons vocaliques et d'autres »
- « cf ci-dessus + des démarches plus actives »
- « Exploiter tous les événements (même retard) pour apprendre ! Le plus difficile sera de convertir les collègues ! »
- « Oui, les astuces, les méthodes »

4/ Les apports de l'intervenant vous ont-ils semblé pertinents ?

100% Oui

- « C'était très bien que Virginie réponde toujours aux questions que l'on posait. Et aussi qu'elle raconte des anecdotes de ses apprenants »
- « Très pertinents, un grand merci à Virginie Minh »
- « Parfait ! »
- « Oui, très »
- « Très chouette, merci ! Pro-compétente ++ et on se met au niveau des apprenants »
- « Tous les documents, les sites internet »
- « Oui, on sent l'expérience de la formatrice VM Deprat »

Méthodologie d'enseignement du français aux migrants

Animée par Virginie Minh DEPRAT, responsable pédagogique à l'association L'île aux Langues
13, 14, 20, 21, 27 et 28 février 2018

5/ Pensez-vous partager les connaissances acquises lors de cette formation ?

A d'autres bénévoles ? (10 réponses sur 11)

90% Oui

A Vos responsables associatifs (10 réponses sur 11) ?

90% Oui

Comment ?

« Retour sur les techniques d'animation, rebondir sur des thèmes et créer des supports »

« En en parlant »

« Echanges avec la coordinatrice en alphabétisation de l'AJAF »

« Lors de réunions mensuelles »

« Discussion lors des réunions de section »

« En présentant la formation, en donnant des exemples »

« Je ne sais pas encore »

« Timidement ! (plus sérieusement je pense que je vais en parler d'abord à la présidente) »

« Non, car pas encore engagée dans une mission pour le moment. »

6/ Souhaitez-vous que Tous Bénévoles organise d'autres formations (8 réponses sur 11) ?

87 % Oui

Sur quels thèmes ?

« L'interculturalité »

« Je ne sais pas encore »

« Pas pour le moment »

« Lecture pour non lecteurs »

« Structuration des cours sur une année / construction des parcours individuels de formation en fonction des objectifs individuels de chacun »

« Apprentissage de la graphie, usage de l'outil scripteur. Les droits des migrants, vers qui les renvoyer... »

« Le français enseigné à partir de support authentique »

7/ Etes-vous satisfait des démarches d'inscription aux formations (10 réponses sur 11) ?

100% Oui

« C'est vraiment très simple »

« Ce n'est pas moi qui me suis inscrite »

« Rapidité dans les réponses aux mails »

« Elles sont très simples »

8/ Etes-vous satisfait du format des formations ? (6 soirées, horaires 18h-21h) (8 réponses sur 11) 87% Oui

« C'est fatigant d'enchaîner deux soirs de suite »

« Peut-être 2h/3h en plus serait bien »

« Je préférerais en journée »

« J'aurais préféré en journée car je viens de loin »

« Mais 8 soirées ce serait mieux, ok pour moi en journée »

« Très bien pour les actifs qui travaillent en journée »

« Deux jours de suite me semble trop lourd. J'aurais préféré mardi/jeudi par exemple. »

« Oui, le format 3h est bien et les horaires sont arrangeants (18h-21h) »